PROCÈS VERBAL

Réunion du Comité Directeur
Club de Sauvetage Côtier de l'Horizon – Lège-Cap Ferret

Vendredi 20 mai 2022 à 18h30
Bureau des Associations Lège Bourg – 33950 Lège Cap-Ferret

Retour Sommaire

MEMBRES PRESENTS

NOM Prénom	État
CARBONNIERE Francis	Présent
COLLEDANI Fred	Présent
DOUAY Sébastien	Présent
TROQUE Pascal	Présent

INVITÉS

NOM Prénom	État
CHEMINAUD Julien	Présent
FEKKAR Fred	Présent
LATASTE Jean-Jacques	Présent
NANCEAU Mathieu	Présent

MEMBRES ABSENTS EXCUSES

NOM Prénom	État
CORNUAUD Nicolas	Absent excusé
LENCOU Pascal	Absent excusé
MAZAT Damien	Absent excusé
MERLE-GOMEZ Jules	Absent excusé
MEYFRET Raphy	Absent excusé
TESTARD Sam	Absent excusé

MEMBRES ABSENTS

NOM Prénom	État
NEANT	

MEMBRES REPRESENTES

NOM Prénom	Représenté par NOM Prénom
CORNUAUD Nicolas	COLLEDANI Fred
LENCOU Pascal	COLLEDANI Fred
MAZAT Damien	TROQUE Pascal
MEYFRET Raphy	TROQUE Pascal
TESTARD Sam	DOUAY Sébastien

PIECE(S) JOINTE(S)

Retour Sommaire

- Aucune

SOMMAIRE

MEMBRES PRESENTS 1
INVITÉS 1
MEMBRES ABSENTS EXCUSES 1
MEMBRES ABSENTS 1
MEMBRES REPRESENTES 2
PIECE(S) JOINTE(S) 2
SOMMAIRE 2
PREAMBULE 2
ORDRE DU JOUR 3
COMPTE-RENDU 3
1. Dossier n°1 : Section Adultes Sport Utile n°1 : 3
2. Dossier n°2 : Formation BNSSA : 5
3. Dossier n°3 : Formation SSA « Littoral » : 5
4. Dossier n°4 : Développement des activités formations aux Premiers-Secours et Prévention des Risques de Noyade : 6
5. Dossier n°5 : Développement des activités Surfski et Surfboat : 6
QUESTIONS DIVERSES 7
PROCHAINES REUNIONS ET RENCONTRES 9

PREAMBULE

Retour Sommaire

Après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes et les avoir remerciées de leur engagement renouvelé, Fred COLLEDANI ouvre la séance et fait le point des membres et invités présents, excusés ou absents et des procurations reçues. Le quorum étant atteint, le Comité Directeur peut donc valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

Retour Sommaire

Fred COLLEDANI précise que le présent Comité Directeur a pour objet d'anticiper sur l'organisation de la saison prochaine à partir de la rentrée. Les orientations prises ce jour feront l'objet d'une délibération immédiate ou d'une délibération différée au prochain Comité Directeur avant l'Assemblée Générale. Il rappelle l'ordre du jour prévisionnel établit de concert avec les membres du Comité Directeur :

1. Dossier n°1 : Section Adultes Sport Utile ;
2. Dossier n°2 : Formation BNSSA ;
3. Dossier n°3 : Formations SSA « Littoral » ;
4. Dossier n°4 : Développement des activités formations aux Premiers-Secours et Prévention des Risques de Noyade ;
5. Dossier n°5 : Développement des activités Surfski et Surfboat ;
6. Questions diverses :
    a. Forum des Associations ;
    b. Projet Section Sauvetage Côtier « Enfants Commune » ;
    c. Dates AG et CoDir ;
    d. Candidatures Comité Directeur.

COMPTE-RENDU

Dossier n°1 : Section Adultes Sport Utile n°1 :

Retour Sommaire

Les entraînements au Sauvetage plage du Grand Crohot le samedi matin ont commencé à l'automne 2021 animés par Sam TESTARD aidé de Mathieu NANCEAU dans le cadre des activités de la Section « Adultes Sport Utile ». Mathieu NANCEAU a repris à son compte l'animation de cette Section dès le mois de mars 2022 en proposant 1 entraînement (voire 2) par week-end.
Le nombre de participants sur ces entraînements a été faible (8 maximum) du fait d'un manque de communication autour de cette activité.

Après débats, il est proposé d'organiser cette activité de la façon suivante :

Mathieu NANCEAU confirme sa disponibilité pour animer cette Section. Celui-ci sera indemnisé aux conditions définies par une précédente Délibération du Comité Directeur (proportionnelle au nombre de participants).
Mathieu propose d'organiser des entraînements au Grand Crohot les week-ends dès la mi-septembre 2022 en continu jusqu'à mi-juin 2023. Cela représente 35 ou 36 créneaux d'entraînement possibles sur la période.
Le coût de la prestation, incluant la licence FFSS, s'établira entre 250 et 300€ pour l'année. Un tarif dégressif sera appliqué à partir du mois de janvier à raison de 12 à 15€ par séance restante.

Un pack de 10 séances, au tarif de 120 à 150€, sera également mis en place pour favoriser la découverte de l'activité ou pour les Sauveteurs qui souhaitent préparer les épreuves de sélection en milieu naturel. Un mode de suivi individualisé des séances réalisées devra être conçu en dématérialisé.
Les entraînements se déroulent principalement au Grand Crohot aux jours et horaires convenus, quelques jours avant le week-end, via un groupe WhatsApp dédié en fonction des conditions de mer, météo, circulation, disponibilités humaines et matérielles, …. Mathieu dispose de 4 bouées-tube et d'un filin fournis par le Club.
Pour les entraînements au Paddle-board et au Rescue-board et à son initiative lorsque les conditions sont réunies, l'animateur organise son entraînement plage de l'Horizon au Cap Ferret.
Il sera précisé que les participants « saison entière » auront ponctuellement accès au créneau piscine le dimanche matin de 8h00 à 10h00 en entraînement libre.

La question des participants mineurs est posée. Cette question doit être regardée de près car elle engage lourdement la responsabilité du Club en termes de sécurité notamment. Actuellement, un mineur de plus de 16 ans peut être admis s'il est accompagné d'un représentant légal inscrit à la même section. Il est rappelé qu'une attestation de natation (ou diplôme supérieur) et un certificat médical sont requis pour tous les participants.
La question de l'accueil des mineurs non accompagnés au sein du Club pendant la période scolaire (septembre à juin) doit être encore débattue. Les cadres du club sont invités à faire des propositions dans ce sens.

Il est probable que l'animateur de la Section « Adultes » soit confronté à des différences de niveau notables entre les participants qui lui imposent, si le nombre de participants est conséquent, de faire des groupes de niveau. Les Cadres du Club sont invités à participer à ces séances et à renforcer Mathieu pour l'encadrement de ces séances.
Si le nombre de participants le justifie, un co-animateur, également indemnisé, pourra être désigné.

Les membres du Bureau Exécutif seront chargés, en concertation avec Mathieu, de préciser les tarifs et de mettre en œuvre les présentes dispositions.

Les propositions ci-avant sont soumises au vote des membres du Comité Directeur. Celles-ci-ci sont : APPROUVÉES A L'UNANIMITÉ

VOTES	**Contre**	***0***	**Abstention**	***0***	**Pour**	***9***	***D1 : Approuvée à l'unanimité***

Dossier n°2 : Formation BNSSA :

Retour Sommaire

Sam TESTARD confirme sa disponibilité pour l'animation de cette formation pour la saison prochaine dans les mêmes conditions.
Compte-tenu de la concurrence sur ce type de formation sur le secteur du Nord-Bassin et des difficultés à rassembler un nombre suffisant de candidats, il est proposé de rendre la prestation plus attractive en proposant des packages BNSSA/PSE :

- Coût actuel du BNSSA : 360€ ;
- Coût actuel du PSE 1 : 220€ ;
- Coût actuel du PSE 2 : 200€ ;
- Coût actuel Formation Continue PSE : 62€ ;

Sauf évolution des tarifs relatifs au PSE, voici ce qui pourrait être proposé :

- Package BNSSA + PSE 1 : 450€ (au lieu de 580€) ;
- Package BNSSA + PSE 1 + PSE 2 : 590€ (au lieu de 780€) ;
- Package BNSSA + FC PSE : 390€ (au lieu de 422€) ;

Cette formule impose donc de définir les dates du PSE 1 et du PSE 2 dès la rentrée afin que les candidats puissent réserver leur disponibilité. Les conditions d'indemnisation seront également adaptées par le Bureau Exécutif.

Les propositions ci-avant sont soumises au vote des membres du Comité Directeur. Celles-ci-ci sont : APPROUVÉES A L'UNANIMITÉ

VOTES	**Contre**	***0***	**Abstention**	***0***	**Pour**	***9***	***D2 : Approuvée à l'unanimité***

Dossier n°3 : Formation SSA « Littoral » :

Retour Sommaire

Le Club organise un stage SSA « Littoral » avec option « Pilotage Embarcation » au Cap Ferret du mercredi 14 au dimanche 18 septembre 2022.
Il est précisé que le stage est accessible à tous les licenciés FFSS âgés de 16 ans minimum avec production d'un certificat médical.
Le coût du stage, licence FFSS incluse, est fixé à 230€ pour les extérieurs (90€ pour les Cadres du Club). L'effectif réglementaire est de 6 candidats minimum et 8 maximum compte-tenu des quotas d'encadrement.
Le stage sera encadré par Fred Fekkar (Formateur de Formateur et concepteur de formation Responsable Pédagogique), Fred Colledani (Formateur de Formateur) et Pascal Lencou (Formateur Sauvetage). Les Formateurs Sauvetage du Club disponibles et intéressés peuvent participer à la sécurité du stage selon leurs disponibilités.
La mise à disposition des mobiles-homes des Sauveteurs au camping des Pastourelles à Claouey à été demandé à la Mairie pour les stagiaires ainsi que pour l'encadrement permanent.
Ce dossier, déjà acté, ne nécessite d'aucune délibération supplémentaire.

Dossier n°4 : Développement des activités formations aux Premiers-Secours et Prévention des Risques de Noyade :

Retour Sommaire

Le Club dispose de cadres qualifiés et experts dans divers domaines du Secourisme et de la Prévention des risques de noyade qui seraient intéressés et pourraient se rendre disponibles pour développer l'organisation de prestations payantes au profit de groupes, collectivités, établissements publics et privés, entreprises, ….
Cela suppose de pouvoir trouver des collectifs intéressés par nos prestations (publicité, prospection, ….), d'en assurer l'organisation logistique (salle, matériels, …) ainsi que le suivi formatif (ouverture formation, validation diplômes, …) et administratif (devis, factures, …).
Ce type de prestations, pour la plupart en salle, peuvent être organisées sur le Nord-Bassin ou sur l'agglomération Bordelaise.

Exemples :

- Formations initiales et continues PSC1 ;
- Exposés relatif à la prévention des risques de noyade ;
- Autres propositions …

Les Cadres concernés et intéressés sont priés de se rapprocher des membres du Bureau Exécutif afin de définir les modalités d'organisation et de développement de cette activité.

Ce projet entre dans le cadre des orientations du Club et ne nécessite d'aucune délibération supplémentaire pour l'instant.

Dossier n°5 : Développement des activités Surfski et Surfboat :

Retour Sommaire

Le Club a reçu 2 Surfskis de la société OceanPerf. Ces derniers sont actuellement et pour l'instant stockés au container plage de l'Horizon au Cap Ferret. Une démonstration, très convaincante, a été organisée lors de la Fête de la Mer et des Littoraux le samedi 9 juillet grâce à la présence de Sébastien Douay expert du domaine.
Ces bateaux présentent une certaine fragilité qui exclue une utilisation par des personnels non aguerris et non concernés. Ces matériels ne sont pas adaptés à un usage « École ».
Les Cadres du Club sont invités à réfléchir aux conditions de mise en œuvre de ces matériels et à faire des propositions.

Le principe de l'acquisition d'un Surfboat a été acté lors d'une précédente délibération sous réserve de trouver le financement adéquat ainsi qu'une solution de stockage.
Le financement est quasiment réalisé mais la solution de stockage n'est, pour l'instant, pas assurée.

Des contacts ont été établis avec le Club Nautique de Claouey pour un éventuel stockage sur place moyennant des contreparties qui restent à définir (ex : Formation PSC1 des Cadres et dirigeants du Club Nautique, Tarifs préférentiels sur nos prestations, ….).
Le Surfboat de Biarritz nous est toujours réservé pour l'instant mais le Président du Club nous demande de pouvoir clôturer ce dossier sur les mois de septembre/octobre prochains.
Un nouveau contact avec le Président du Club Nautique de Claouey sera pris dès que possible afin d'évaluer la faisabilité de l'opération.
A l'issue, il conviendra de réfléchir à la mise en place et à l'organisation d'une Section « Surfboat » au sein du Club.

Les délibérations relatives à ces dossiers ont déjà été prises lors d'un précédent Comité Directeur.

QUESTIONS DIVERSES

Retour Sommaire

a) Forum des Associations :

Le Forum des Associations de Lège-Cap Ferret a lieu le **dimanche 4 septembre** en extérieur sur le parvis de la Mairie et sous la Halle à Lège Bourg.
Pour la première année, nous avons prévu, avec la Mairie, un exposé vidéo projeté en salle (salle des mariages) sur la prévention des risques de noyade de 11h15 à 11h45. Une mobilisation générale des Cadres est attendue pour ce moment important pour l'installation du Barnum vers 8h30/9h00, pour la tenue du stand toute la matinée et le début d'après-midi. La désinstallation se fera au plus tôt dans l'après-midi en fonction de l'affluence. Un Mail sera prochainement envoyé pour établir les disponibilités.

b) Section Sauvetage Côtier « Enfants de la Commune » :

Dernière minute : Julien Cheminaud propose la mise en place d'une Section Sauvetage Côtier au profit des jeunes enfants scolarisés sur la Commune (primaires et + … ?).
L'idée serait d'initier les jeunes enfants aux premières techniques de Sauvetage en milieu totalement sécurisé (très faible profondeur) et de les sensibiliser aux gestes de Premiers-Secours.
Les séances pourraient avoir lieu les mercredis après-midi des mois de mai/juin (2023) puis septembre/octobre 2023 (4 à 6 mercredis par séquence). Les entraînements auraient lieu côté Bassin (Mimbeau, Piquey, Claouey, St Brice, …. au choix de l'encadrement) lorsque les conditions sont réunies (marées, météo, …) et en salle pour le Secourisme (Stade rugby, Carré Sauveteurs, Mairies, Ecoles, ….).
Le groupe se limiterait, pour l'instant, à 8 participants par séquence. Le tarif serait fixé à 60€/participant + 20€ de licence FFSS soit 80€ au total.
L'animateur de la Section serait indemnisé aux conditions habituelles (prévoir environ 50€/séance soit 250€/séquence) à partager avec les Formateurs intervenants réguliers.

Un groupe WhatsApp dédié sera créé avec les parents des enfants et servira à diffuser les informations de lieux et d'horaires de rendez-vous.
S'agissant du transport, le premier principe retenu pour l'instant est de donner rendez-vous aux parents sur le lieu même de pratique avec les possibilités de covoiturage habituelles via le groupe WhatsApp.
Une solution de transport depuis Lège au moyen des minibus de la Mairie est également mise à l'étude.
Julien pourrait, sauf imprévu, essayer de se rendre disponible sur les mercredis concernés mais souhaiterait être assisté d'un Cadre motivé par l'activité susceptible de le remplacer ponctuellement. Julien a prévu de se soumettre aux dures épreuves du PSE 1, BNSSA et du PSE 2 …. !
Le Club pourrait mettre à disposition 4 nipper-boards Wetiz (multicolores) et 4 bouées-tube (souples). Le stockage de ces matériels reste à définir.
Les participants devront se doter d'une combinaison néoprène intégrale (50 à 60€) et d'un certificat médical. L'attestation de « Savoir Nager » pourra être demandée (à voir).
L'intégration des palmes fera l'objet d'une évaluation à l'issue de la première séquence au printemps 2023.
La communication autour de ce projet démarrera dès la rentrée dans la perspective de recueillir 8 candidatures avant le printemps.
Notre Site Web sera adapté avec cette nouvelle activité et proposera un descriptif précis ainsi que le formulaire d'inscription.

Ce projet sera soumis à la délibération du prochain Comité Directeur.

c) Dates AG et CoDir :

Après concertation des participants, l'Assemblée Générale se tiendra le **vendredi 14 octobre 2022 à 18h30**. Une salle sera réservée sur Lège Bourg si possible. Les membres du Bureau Exécutif s'occupent de préparer les convocations, les procurations, le bilan d'activité (formation) et le bilan financier.
Une réunion préparatoire du Comité Directeur pourrait s'avérer utile. Dans ce cas, celle-ci se tiendra le **vendredi 23 septembre vers 18h00/18h30** à Lège Bourg.

d) Candidatures Comité Directeur :

Le Comité Directeur du Club aurait besoin de se renforcer de membres concernés et intéressés par le fonctionnement et le devenir de l'association. Les personnes intéressées (qualifiées ou non) sont priées de se rapprocher du Président.

PROCHAINES REUNIONS ET RENCONTRES

Retour Sommaire

Forum des associations le dimanche 4 septembre à Lège Bourg.
Prochain Comité Directeur le vendredi 23 septembre 2022 vers 18h00 à Lège bourg.
Assemblée Générale le vendredi 14 octobre 2022 à 18h30 toujours à Lège Bourg.

Fait à Lège Cap-Ferret le 14 août 2022

Le Secrétaire Général
Pascal LENCOU

Le Président
Fred COLLEDANI